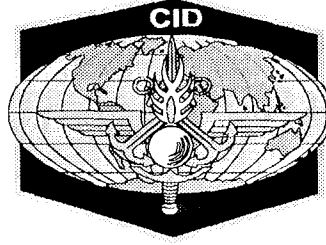


1997. 873

COLLEGE INTERARMÉES DE DEFENSE



MEMOIRE DE GEOSTRATEGIE

**SUJET: LA ROUMANIE DANS L'ESPACE DE SECURITE
DU CENTRE DE L'EUROPE**

AUTEUR: LCL IULIAN BACIS,
ROUMANIE

A6

PARIS, 1997

*Ce mémoire est le fruit de l'amour profond
pour mon pays et la conséquence logique
d'une année d'étude et de réflexion, passée
au Collège Interarmées de Défense
à Paris; une année arrosée
avec l'effort de tous mes
enseignants.*

LCL IULIAN BACISIS

PLAN

I. INTRODUCTION	3
II. LA ROUMANIE DANS L'EUROPE CENTRALE	4
1. La Roumanie	4
2. L'Europe Centrale	4
3. Aspects économiques et sociaux	6
II. STRATEGIE DE DEFENSE	10
III. VERS UNE NOUVELLE STRATEGIE DE DEFENSE	12
1. Stratégie politique	12
1. 1. Un fournisseur de stabilité en Europe Centrale	12
1. 2. Un créateur de consensus dans le sud-est européen	13
1. 3. La coopération régionale	13
2. L'option pour l'OTAN	14
2. 1. La politique de défense et de sécurité fondée sur l'appartenance à l'OTAN	14
2. 2. La dimension militaire	14
3. Des soucis géopolitiques et géostratégiques	16
IV. CONCLUSION	17

I. INTRODUCTION

La fin de la neuvième décennie et le début de la suivante a signifié, pour la plupart des politiciens et des professionnels de l'analyse du phénomène politique contemporain, la fin de la guerre froide. Ce fait a entraîné une suite des phénomènes et d'événements de dimensions et avec des implications globales: l'effondrement du dernier empire classique, l'Union Soviétique, l'unification de l'Allemagne après presque un demi-siècle de division politique imposée par la volonté des vainqueurs de la deuxième guerre mondiale; la pulvérisation des régimes totalitaires communistes du centre et du sud-est du continent; la disparition du Pacte de Varsovie etc.

Mais au dessus de tous ces faits et phénomènes, le monde a assisté à l'effondrement de la formule d'organisation de la paix imposée par les vainqueurs de la deuxième conflagration mondiale et en même temps d'une partie des structures générées par cette architecture. L'effondrement de l'URSS à la fin des années 80 et la fin du monde bipolaire ont entraîné une situation géopolitique entièrement nouvelle dans la proximité du centre de l'Europe. Les nouveaux Etats (des Balkans et de l'ex-URSS notamment), à la recherche d'une identité, ont affirmé sur le terrain, souvent par la violence, leur souveraineté et leurs ambitions naissantes. Face à ce nouvel environnement, marqué principalement par la fragilité et la multiplicité des risques, les autres Etats européens ont manifesté leur volonté de rompre avec le passé pesant et de s'intégrer dans les structures démocratiques, économiques et de sécurité européennes.

Dans l'espace du centre de l'Europe, les mutations géopolitiques et géostratégiques ont été profondes. Trois pays de cette zone sont en voie de basculer, après « une période de préparation en commun » au sein de l'Alliance Nord-Atlantique. Autres pays, qui ont manifesté le même désir, n'ont pas eu les mêmes chances de réussite.

Faisant partie de ce dernier groupe, la Roumanie essaye de définir les meilleures solutions pour une politique de sécurité convenable à elle et à tout l'espace du centre de l'Europe. Pour mieux comprendre les intérêts géopolitiques et géostratégiques de cet Etat européen, nous allons présenter au fil des pages qui suivent, dans une première partie, sa situation géographique et économique-sociale dans une Europe trop souvent soumise aux changements géopolitiques, et rarement unitaire; ensuite, dans une deuxième partie, nous allons focaliser sur une partie des ses riches traditions militaires, comme approche nécessaire d'une compréhension réelle de son action géostratégique; enfin, la présentation des dernières évolutions de la Roumanie dans l'aire géostratégique européenne va couronner notre périple dans le coeur de la pensée roumaine sur la sécurité au centre de l'Europe.

II. LA ROUMANIE DANS L'EUROPE CENTRALE

« Il faut, en Occident, comprendre que l'Europe centrale se trouve au-delà des relations Est-Ouest. »

Bernard Michel

1. La Roumanie

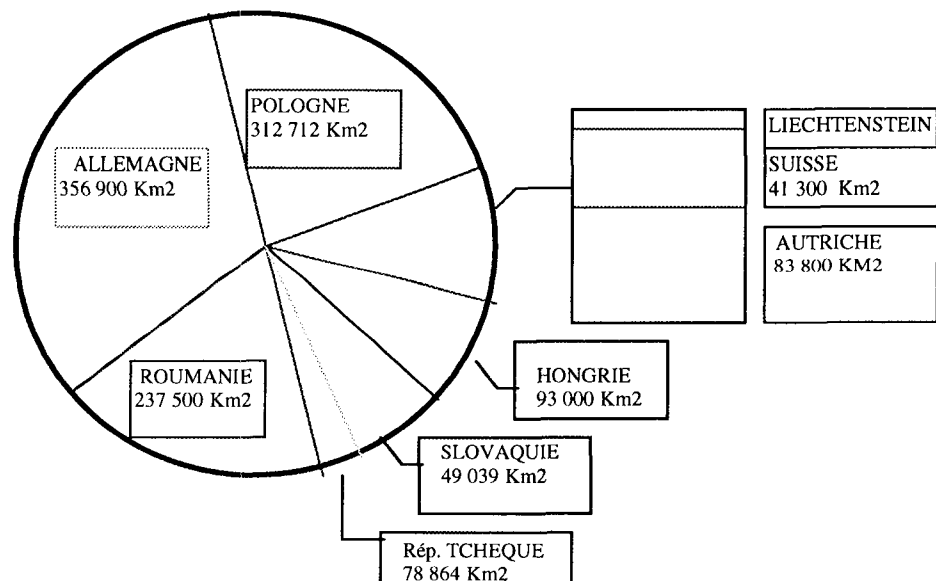
Le parallèle de 45° de l'attitude nord et le méridien de 25° de longitude est se croissent sur le territoire roumain. La Roumanie a une superficie de 237 500 Km carrés, occupant de ce point de vue la 73-ème place parmi les Etats du monde et la 11-ème place en Europe. Trois éléments géographiques de grande importance définissent la position de la Roumanie en Europe: sa position à l'embouchure du Danube, l'accès à la mer Noire, et notamment l'arc des Carpates Roumaines. Ainsi, la Roumanie se définit comme un pays carpathique-pontique-danubien. C'est un pays situé à peu près à la même distance du Nord, de l'Ouest et de l'Est du continent (2500 Km) mais plus près de Sud (1000 Km).

Le relief du pays est bien proportionné et harmonieusement réparti sur l'ensemble du territoire national. Il couvre une hauteur comprise entre 1-3 mètres le long du littoral de la mer Noire et 2544 mètres dans les Monts du Fagaras. Submergé, le relief roumain se prolonge par la plate-forme continentale jusqu'à des profondeurs de 200 mètres. Le relief de la Roumanie comporte trois marches concentriques: la chaîne des montagnes, les collines (y compris les plateaux) et les plaines. Les montagnes, qui forment la marche disposée au centre du relief roumain couvrent, en général, le territoire au-dessus de 700 mètres, montant souvent à plus de 2500 mètres. Ainsi, les montagnes couvrent 66 720 Km carrés, soit presque 28% du territoire du pays, tandis que la zone de collines et de plateaux, comprise entre 250 et 700 mètres, constitue la marche de relief intermédiaire, occupant l'espace existant tant à l'intérieur de l'arc des Carpates, que surtout à l'extérieur de ces montagnes. Comme étendue, les collines et les plateaux couvrent environ 42% de la superficie de la Roumanie. Quant aux plaines, elles constituent le niveau le plus bas du relief du territoire roumain, s'étendant entre 2-5 mètres et 250 mètres d'altitude et couvrant 30% de la superficie du pays.

Le domaine des unités de relief de la Roumanie est complexe, le plus complexe peut-être d'Europe, organisé en cercles concentriques, disposé dans des marches qui montent de l'extérieur vers l'intérieur du pays. La couronne des Carpates, qui forme la structure de base de tout le système, est sillonnée par bien des vallées et des dépressions dont le nombre dépasse 300, couvrant un espace de 23% environ de la superficie des Carpates.

2. L'Europe Centrale

L'histoire a inclus la Roumanie dans les Balkans. Les Roumains ne nient leur histoire, car ils en sont fiers. Mais géographiquement et culturellement la Roumanie fait partie de l'Europe centrale où elle représente en même temps un vrai « chapeau » de la péninsule balkanique. Elle représente une véritable plaque tournante ou la clef des Balkans vers l'Europe occidentale continentale et le monde russe, ce qui lui confère une position stratégique unique en Europe. *Depuis plus d'un siècle, les enfants roumains apprennent à l'école que leur pays est situé dans l' Europe Centrale.*



La division arbitraire de l'Europe selon des critères politiques après 1945, n'a eu aucun écho sur le plan géographique, bien ancré dans la conscience collective des Roumains. Selon eux, l'Europe centrale est constituée de: la Suisse, Liechtenstein, l'Autriche, l'Allemagne, la République Tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie.

Mais l'idée de l'Europe Centrale a eu beaucoup de mal à s'imposer et même de nos jours l'idée n'est pas trop claire. Le projet lancé en 1920 par Maurice Paléologue, secrétaire général du Quai d'Orsay de fédérer les Etats nationaux de cette zone dans une union danubienne, a été vite abandonné, car mal élaboré. En 1920, la Petite Entente rassembla la Roumanie, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie dans une alliance politique, militaire puis économique, dirigée contre le révisionnisme hongrois. En l'absence d'une grande puissance occidentale qui puisse garantir l'indépendance des pays de cette zone (la France a quand même essayé de le faire), un vide s'est créé, attirant Hitler, puis Staline. L'Union Soviétique, après avoir fait échouer les plans de la fédération de la Tchécoslovaquie et de la Pologne, négociés en 1942 à Londres, a eu pour objectif de briser toute forme d'union régionale. Sur le glacis, elle ne voulait traiter qu'avec des partenaires isolés, et affaiblis, par des relations bilatérales trop inégales. Le Comecom n'était pas une communauté économique de peuples égaux, mais un système d'exploitation des ressources des autres Etats au profit de Moscou. L'Europe centrale a donc disparu pour se fondre dans *le conglomérat de l'Europe de l'Est*.

Après 1989, an qui a marqué la chute du communisme et l'apparition de la nouvelle volonté d'intégration des Européens dans une Europe sans des frontières artificielles, les changements dans l'espace géopolitique européen ont marqué une nouvelle position zonale de la Roumanie. Ces changements ont offert à la Roumanie de nouveaux voisins. L'Ukraine et la République de Moldova au nord-est, la nouvelle formation fédérative Serbie-Monténégro au sud-ouest, ont créé à la Roumanie une série de problèmes inexistantes antérieurement, comme par exemple le conflit yougoslave ou la question de la Transnistrie. Mais la Roumanie a bien maîtrisé ces problèmes et, peu à peu elle est devenue un facteur très important de stabilité dans son environnement géostratégique.

La Roumanie s'est donc retrouvée dans un nouvel espace géopolitique, en fait une nouvelle zone centrale de l'Europe, qui mettait à part les pays considérés « occidentaux » et laissait place à l'intégration européenne des nouveaux venus dans la famille des pays démocratiques.

TABLEAU AVEC LES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE QUI VEULENT S'INTEGRER A L'OTAN

NO.	PAYS	POPULATION (millions d'habitants)	SUPERFICIE (milliers Km carrés)	VAGUE D'ADHESION A L'OTAN
1	ESTONIE	1,6	45,1	?
2	LETTONIE	2,68	63,7	?
3	LITUANIE	3,69	65,2	?
4	POLOGNE	38,2	312,67	1
5	Rep. TCHEQUE	10,3	78,84	1
6	SLOVAQUIE	5,4	49,3	?
7	HONGRIE	10,6	93,3	1
8	ROUMANIE	22,9	237,5	2?
9	SLOVENIE	1,93	20,25	2?
10	BULGARIE	8,9	110,91	2?
11	ALBANIE	3,5	28,0	?
A) TOTAL		100,84	1 104,24	
12	UKRAINE	51,7	603,7	??
B) TOTAL		152,89	1 707,94	

Cet espace est formé par une bande territoriale qui va de la mer Baltique jusqu'à la mer Noire. Il s'agit d'une superficie de 1 707 949 Km carrés et d'une population d'environ 150 millions d'habitants. Tous ces pays (voir le tableau ci-dessus) ont manifesté, dans des degrés différents d'intérêt, leur désir de s'intégrer à l'OTAN, pour des raisons à la fois géopolitiques et géostratégiques.

Le sommet de l'OTAN de 8-9 juillet 1997 a été l'occasion idéale pour l'intégration des pays désireux dans une zone stable et sécuritaire. Mais seules la Hongrie, la Pologne et la République tchèque ont été choisies pour faire partie de la première promotion. Ainsi cet espace devenait-il encore une fois *partagé selon le critère d'appartenance ou de non-appartenance à l'Alliance Atlantique*. Malgré l'appui de la France et d'autres pays européens, la Roumanie n'a pas été invitée aux négociations d'intégration aux structures euro-atlantiques. Elle est restée dans une « zone grise de sécurité », très proche de la fameuse « zone-tampon » conçue par Staline au cours des années 30, qui incluait, du nord au sud, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la Pologne, la Roumanie et la Bulgarie. Seulement l'émergence de l'Ukraine semble avoir modifié les données du problème. La Roumanie fait aujourd'hui partie d'un groupe très restreint des pays européens (et même du monde) qui ne disposent pas de garanties collectives de sécurité.

3. ASPECTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

*« Sans Etat représentatif, légitime et raisonnablement fort,
pas de possibilité d'action stratégique »
Eric de La MAISONNEUVE**

Gaston Bouthoul écrivait en 1953: « On ne peut faire la guerre sans un capital initial de main-d'oeuvre, d'approvisionnements et d'outillage. Toute guerre est donc, par certain côté, une entreprise économique; elle commence par une accumulation de capital, monnaie ou matières...La guerre est soumise au phénomène général d'allongement des processus de préparation et de production... »**. Sans avoir donc la prétention d'aborder tous les aspects économiques de l'Etat roumain, ou, plus encore, que celui-ci se prépare spécialement pour la guerre, nous allons traiter de la situation économique comme prélude nécessaire pour une étude de géostratégie.

Situation économique. La Roumanie est l'un des derniers des pays d'Europe centrale à avoir effectué le passage d'une économie de type socialiste vers une économie libérale. L'ère Ceausescu a laissé le pays dans une situation difficile, et malgré la volonté réformatrice du nouveau Gouvernement, les Roumains connaissent une période de transition plutôt rude. Le Gouvernement Iliescu a entraîné la paupérisation d'une grande majorité des Roumains, et l'enrichissement rapide de quelques privilégiés, tentés par la corruption ou bénéficiant du marché noir. Aujourd'hui, la tendance est au « nettoyage » et tout est à construire, ce qui ouvre de nombreuses portes aux investisseurs étrangers.

La Roumanie peut être considérée comme un marché stratégique. D'une part, sa situation géographique la situe à mi-chemin entre les côtes de l'Atlantique et de l'Oural, et en fait une porte vers l'Orient. Le pays espère d'ailleurs devenir un pont entre la Russie et l'Occident, notamment grâce au port de Constantza qui pourrait permettre un trafic maritime important sur la mer Noire. D'autre part, forte de ses 23 millions d'habitants, la Roumanie constitue le deuxième marché (derrière la Pologne) d'Europe centrale et orientale. La Roumanie bénéficie également d'atouts " naturels ", ses terres agricoles étant particulièrement fertiles et ses ressources nombreuses. Quant aux Roumains, ils sont réputés travailleurs et particulièrement bien formés, la plupart ayant suivi de longues études supérieures.

L'autarcie selon Ceausescu. Jusqu'aux événements de 1989, la Roumanie était le pays de l'ex-bloc soviétique le plus centralisé, l'Etat ayant la main mise sur l'ensemble de l'économie. Durant les années 80, la Roumanie vivait dans la plus totale autarcie, tant sur la plan culturel qu'économique. Le dictateur Nicolae Ceausescu réduisait les importations et voulait absolument que toutes les dettes du pays soient remboursées. La priorité fut donnée à un accroissement massif de la production, au détriment d'une amélioration de la qualité, ce qui explique en partie la vétusté des infrastructures et des outils de production actuels. Cette politique a tout de même permis à la Roumanie d'aborder sa transition vers une économie de marché avec une dette extérieure quasiment inexistante.

**Incitation à la réflexion stratégique*, Ed. ECONOMICA, 1998, p. 98

***La guerre*, 1953, Presses Universitaires de France, Ed. 1969, p.35

La transition. Entre 1989 et 1992, la Roumanie a connu une période de récession qui a dégradé le niveau de vie de ses habitants : l'inflation a atteint 300 % en 1993 et le PIB a alors chuté de 25 %, en raison des nombreux dysfonctionnements du système économique. L'année 93 constitue un véritable tournant dans la transition roumaine, la baisse du PIB étant liée à l'introduction progressive des principes de l'économie libérale, la mise en place de réformes et de mesures visant à améliorer la rentabilité des entreprises. La politique de rigueur financière et de lutte contre l'inflation, lancée en 92, semble s'être révélée fructueuse, la situation macro-économique ayant montré quelques signes de stabilisation et d'équilibre dès 1994. Les technologies sont progressivement renouvelées et la production redressée. Le volume des investissements a augmenté de plus de 50 % entre 92 et 95, et il fut largement orienté vers les nouvelles technologies. Nous pouvons considérer 1993 comme l'année ayant marqué la fin du déclin économique, l'inflation étant maîtrisée dans une large part, et l'aide internationale favorisant la politique de privatisation. Malgré une amélioration conséquente, la Roumanie n'est pas encore sortie du tunnel : le déficit public est estimé à 5,5 % du PIB, mais si l'on tient compte des arriérés de paiement, il serait de 12 %. Quant à l'inflation, elle se situait aux alentours de 56 % fin 96 et la dette internationale s'élève à huit milliards de dollars, soit dix fois plus que les réserves de la Banque centrale.

Des réformes structurelles radicales. Le nouveau Gouvernement d'Emil Constantinescu, élu en novembre 1996, entreprend une réforme économique radicale, qui devrait être douloureuse sur le plan social. Son prédécesseur, Ion Iliescu, avait opté pour une politique de transition « à petits pas », qui n'a pas réellement porté ses fruits. Face à la situation générale plutôt inquiétante, les chrétiens-démocrates actuellement au pouvoir ont choisi la rigueur, ce qui a permis au pays de bénéficier à nouveau de l'appui des organismes internationaux, en contrepartie de réformes structurelles profondes. Le déblocage de fonds d'aide internationale s'est produit en 1997 : le Fonds Monétaire International a accordé un crédit stand-by de 500 millions de dollars, l'UE a octroyé 70 millions d'Ecus, et la Banque Mondiale a accordé 55 millions de dollars au titre de la protection sociale et 625 millions de dollars de prêts. Toutes ces aides vont financer un vaste programme de stabilisation économique. Le nouveau programme économique du Gouvernement se traduira par une forte augmentation du chômage, une chute de plusieurs points du PIB, ainsi qu'une inflation de plus de 100 %, qui pourra être couverte partiellement par l'indexation des salaires. La vérité des prix ayant été décrétée, l'essence a augmenté de 50 % et le prix de l'électricité de 500 %. Ces mesures semblent draconiennes, mais elles s'avèrent nécessaires au redressement du pays.

Un assainissement nécessaire. Afin de réformer l'économie roumaine, Emil Constantinescu se doit d'assainir les institutions de l'Etat roumain, et il s'applique notamment à mener une campagne anticorruption. Mais la majorité des entreprises est encore aux mains de l'Etat et la thérapie de choc entreprise par le Gouvernement est ambitieuse : huit entreprises sont privatisées chaque jour, les étrangers peuvent désormais acquérir des terrains et les opérations de change sont libéralisées, même si pour l'instant, seules quatre banques ont le droit d'acheter des devises. Lors de sa visite en Roumanie en février dernier, Jacques Chirac a énoncé un certain nombre d'obstacles devant être levés rapidement (la réglementation douanière, la fiscalité, le statut des résidents et le régime des changes), afin d'accélérer les réformes. *La main-d'oeuvre est très qualifiée, et les Roumains ont une formation assez intéressante dans les domaines de la technologie et de l'ingénierie.* Les niveaux de salaire sont très concurrentiels, le salaire (net) mensuel moyen de la population se situant aux alentours de 450 francs. Il est parmi les moins élevés des pays d'Europe centrale et orientale. Les Roumains parlent toujours de salaire net, déduisant les charges sociales et l'impôt sur le revenu, qui est directement prélevé tous les mois.

Le salaire minimum était fixé, début 96, à un peu moins de 150 francs. Les Roumains travaillent du lundi au vendredi et disposent de 20 à 25 jours de congés payés par an, ce nombre variant en fonction de l'ancienneté.

Le taux de chômage est actuellement de 10,9 %, mais il augmentera lorsque les entreprises publiques seront totalement restructurées. Plus de 80 % des chômeurs sont des ouvriers, et ils vivent essentiellement en dehors des grandes villes. La Roumanie est considérée comme un îlot latin dans une vaste étendue slave. La culture roumaine est donc latine, et très proche de celle des pays d'Europe de l'Ouest. Les Français désireux de s'installer en Roumanie ne se sentiront pas trop dépaysés, surtout s'ils vivent dans les grandes villes. Au niveau des infrastructures de loisirs, Bucarest est particulièrement bien équipée et dispose également de restaurants très variés, toutes les "nationalités culinaires" étant représentées. La France est

considérée comme la patrie des arts, et l'on peut constater l'importance de la présence culturelle française.

Concernant le coût de la vie, les produits de consommation courante sont très peu onéreux, mais le prix des loyers en ville est très élevé pour des étrangers. A Bucarest, le loyer d'un appartement de 100 m² en centre ville va s'élever entre 500 et 1 500 US, et une maison coûtera de 1 000 à 6 000 US selon son emplacement.

Les écoles françaises sont très nombreuses et d'un bon niveau. Les Roumains apprécient les Français et la culture française, ils seront particulièrement accueillants avec les habitants de l'Hexagone. La Roumanie exige une certaine patience, dans la mesure où les formalités administratives sont laborieuses et peuvent prendre un certain temps, il faut savoir persévérer. Les mentalités roumaines sont en train de changer, notamment par l'introduction de programmes des télévisions étrangères qui leur permettent de découvrir un style de vie et de consommation auxquels le communisme ne les avait pas habitués. Concernant le rythme de travail, il est quelque peu différent dans la mesure où ils travaillent de 8 heures à 16 heures, quasiment sans interruption (la pause n'excède jamais 30 minutes), le véritable déjeuner se prenant vers 17 heures et le dîner vers 22 heures. Pour les déjeuners d'affaire, les Roumains s'adaptent aux habitudes de leurs interlocuteurs.

Lors de son voyage en Roumanie, le Président Chirac était accompagné de plusieurs chefs d'entreprise français, signifiant ainsi la volonté du Gouvernement français de voir s'implanter un plus grand nombre d'entreprises sur ce territoire. En effet, les Français investissent peu en Roumanie, bien que bénéficiant d'une grande influence culturelle dans ce pays. Les lourdeurs administratives et l'instabilité des lois sont les principaux responsables de cette frilosité française, certaines entreprises pionnières en Roumanie ayant été déroutées par la complexité des procédures. Le changement de Gouvernement devrait mettre un terme à cette situation, et il est temps pour les Français de saisir les nombreuses opportunités de ce marché. France Telecom va mettre en place le réseau de téléphonie mobile roumain, Matra ou Thomson sont sur le point d'obtenir des contrats importants, et Bouygues ou Alcatel ont d'ores et déjà des filiales à Bucarest. Cette présence française encore faible pourrait se développer, sachant que si les Français n'occupent pas ce marché rapidement, des entreprises coréennes, italiennes ou allemandes sauront saisir les opportunités qui leur sont proposées.

La volonté du gouvernement roumain est de parvenir à privatiser 70 à 80 % des entreprises publiques d'ici 1999. La Roumanie a opté pour un système de privatisation de masse, qui permet de transférer à la population désargentée les actifs publics d'un nombre considérable d'entreprises, par le biais de coupons. Si une entreprise française souhaite s'impliquer dans des privatisations, elle doit participer à l'appel d'offres lancé par le Fonds de Propriété d'Etat (FPE) ou négocier directement avec le FPE l'achat d'une partie ou de la totalité des parts qu'il détient. Les enchères portent sur des blocs de 40 % ou de 51 % des actions d'une entreprise donnée. Les investisseurs étrangers peuvent désormais bénéficier d'exonérations, de droits de douane favorables et de diverses incitations à l'investissement.

Pour ce qui est des importations, les droits de douane oscillent entre 11 et 60 %, le taux le plus haut s'appliquant aux produits de luxe. Les produits agro-alimentaires font toutefois l'objet de droits de douane très élevés, de façon temporaire, afin de favoriser l'industrie locale. A titre d'exemple, les boissons alcoolisées peuvent atteindre des droits de 250 %.

L'impôt sur le revenu varie de 5 à 60 % lorsque le montant du salaire brut dépasse 1 600 francs. L'impôt sur les sociétés est harmonisé à 38 %, il baisse à 25 % pour les sociétés dont le revenu provient de l'agriculture, et augmente dans deux cas : les sièges permanents de personnes morales étrangères (bureau de représentation, succursale...) sont taxés à hauteur de 44,2 %, les sociétés dont plus de 50 % du revenu proviennent des jeux de hasard, des bars et clubs de nuit sont imposées à un taux de 60 %. Les télécommunications. De très gros progrès ont été réalisés dans ce domaine à partir de 1990, les centraux téléphoniques ayant été modernisés et les lignes internationales étant désormais directes. Le taux d'équipement des ménages reste faible cependant, situé aux alentours de 12 %. France Telecom a récemment remporté l'appel d'offres concernant la mise en place du réseau de téléphonie mobile. France Telecom Mobiles International (FTMI) détient 51 % des parts du consortium appelé Mobil Rom, les autres parts étant détenues par des partenaires roumains (Media Pro et Computer Land), et les filiales locales du français Alcatel Network et du japonais Tomen Telecom. Ce pays présente un potentiel intéressant pour la téléphonie mobile dans la mesure où il est sous-équipé en infrastructures fixes. Le nombre d'abonnés au GSM pourrait atteindre 1,3 million de personnes en 2006. Le développement économique de la

Roumanie passera d'abord par une amélioration de ses infrastructures, dans la mesure où elles n'ont pas été correctement entretenues ni modernisées. Les investissements étrangers pourront contribuer à cette " remise en forme ", et afin d'attirer les capitaux, le nouveau gouvernement s'applique à simplifier la législation et les procédures.

Les transports. Les transports sont un secteur considéré comme prioritaire par le Gouvernement. La densité des infrastructures est particulièrement faible, d'une qualité médiocre, conséquence d'un mauvais entretien. Un programme de réhabilitation des réseaux routier et ferroviaire est en cours. Concernant le transport aérien, la Roumanie dispose de 5 aéroports internationaux, 4 aéroports mixtes, et 10 aéroports se consacrant aux vols domestiques. Le canal Danube-mer Noire permet les transports maritimes entre la mer Noire et la mer du Nord, et le fret transite par le port de Constantza, ouvert sur l'étranger. La BEI (Banque européenne d'investissement) va prêter 100 millions d'écus (650 millions de francs) pour la modernisation du métro de Bucarest. Les investissements portent essentiellement sur l'acquisition de trains plus techniquement avancés pour les principales lignes du réseau.

L'agriculture. La part de l'agriculture dans le PNB roumain est relativement importante, aux alentours de 20 %. La nature a été particulièrement généreuse avec ce pays, constitué de sols fertiles ou propices à l'élevage, bénéficiant d'un ensoleillement l'été et d'une irrigation importante. La privatisation des terres agricoles a cependant fragilisé ce secteur, qui se remet progressivement des récents bouleversements qu'il a connus. Durant la période Ceausescu, les prix étaient imposés et très bas, afin d'accélérer l'avènement de la classe ouvrière et la collectivisation. La loi du fonds foncier, votée en février 1991, a instauré la privatisation des terres agricoles, mais cette mesure n'a pas été accompagnée des restructurations nécessaires et des privatisations des sociétés situées en amont et en aval de l'agriculture. Ce système " bancal " a bouleversé les circuits de distribution et a entraîné une baisse de la productivité. L'activité agricole connaît désormais une nette amélioration et les exportations de céréales ont pu reprendre, mais le potentiel agricole reste très important, les lacunes structurelles ne lui permettant pas encore d'atteindre de bien meilleurs résultats. Il existe un certain nombre d'opportunités dans ce secteur pour les sociétés agro-alimentaires et les sociétés spécialisées dans les équipements de petite et moyenne capacité. Les filières attractives sont le lait, les oléagineux, les fruits et légumes, le petit machinisme agricole.

Les secteurs porteurs. La Roumanie peut être considérée comme un pays en phase de reconstruction et certains secteurs de son économie sont très attractifs. On note la prépondérance du commerce intérieur, de l'industrie alimentaire, la construction de machines outils, le tourisme et l'industrie textile. Concernant le tourisme, le potentiel est particulièrement important. La Roumanie dispose de grandes stations touristiques mais les infrastructures doivent être rénovées et adaptées aux standards occidentaux. Les capitaux étrangers permettraient de réhabiliter les structures existantes ou d'en construire de nouvelles, sachant que la Roumanie peut attirer de nombreux touristes.

Le bâtiment peut également être considéré comme porteur, sachant par exemple que les architectes sont très rares en Roumanie. Le savoir-faire des étrangers est notamment le bienvenu dans le secteur de l'architecture d'intérieur, le paysagisme et la restauration des bâtiments. La rénovation et le second oeuvre sont des activités très dynamiques. A titre d'exemple, le marché roumain est très demandeur de portes et huisseries de qualité, que le marché local n'est pas en mesure de fournir. Le marché de la santé présente également des opportunités, notamment dans l'industrie pharmaceutique, la parapharmacie et les appareils médicaux qui connaissent un certain développement. Les laboratoires français pourraient répondre à certains de ces besoins. Les retards pris au niveau des réformes structurelles ont eu pour conséquence la faiblesse des investissements étrangers, qui a provoqué la baisse des réserves du pays et une pénurie de devises.

Investissements. Depuis 1990, la Roumanie n'a attiré que 10 milliards de francs d'investissements étrangers, alors que les autres pays d'Europe de l'Est ont obtenu entre 60 et 80 milliards. Les investissements étrangers en Roumanie ont cependant doublé en 96 (608,4 millions de dollars), par rapport à 95 (312,8 millions de dollars), avec 45 146 sociétés à participation étrangère. Les secteurs qui ont bénéficié de la majorité des investissements étrangers sont l'agro-alimentaire, la construction mécanique et le tourisme. La Corée, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne sont les principaux investisseurs étrangers en Roumanie. La France n'occupe que la cinquième position, au grand regret des Roumains particulièrement francophiles.

Un élément stratégique dans l'équation énergie-sécurité. A moyen et long terme, la Roumanie représente un élément stratégique important, au niveau continental, dans

le contexte des préoccupations tenant de la relation énergie-sécurité. En ce sens, la Roumanie peut offrir deux atouts.

Premièrement, elle peut offrir une des alternatives les plus intéressantes à l'actuelle voie de transit pour les gigantesques flux de pétrole et de gaz naturels de la mer Caspienne et de l'Asie Centrale vers l'Europe Centrale et du Nord-Ouest. Le passage à travers la Roumanie est très intéressant, car il est plus court- de la mer Caspienne vers la mer Noire à la mer du Nord, par la connexion du Danube- Main- Rhin- et, à la fois moins cher et plus sûr pour certains pays européens. Effectivement, plus de 1000 Km de cette voie navigable traversent ou longent le territoire de la Roumanie. La ville roumaine de Constantza est le plus grand et le mieux équipé port commercial de grande profondeur de la mer Noire. Prenant en considération les substantiels investissements des compagnies des principaux pays occidentaux dans le développement des réserves de pétrole et des gaz naturels de la région de la mer Caspienne et de l'Asie Centrale, la Roumanie est située d'une manière idéale dans un point stratégique sur le trajet vers le marché réel et énergofage de l'Europe Centrale et de l'Ouest. Outre ces avantages, la Roumanie peut offrir des capacités considérables de raffinage et de production d'énergie conventionnelle.

Deuxièmement, la Centrale nucléaire de Cernavoda est devenue opérationnelle par sa première unité énergétique qui est entrée en service à la fin de l'année 1996. Au moment où la Centrale va atteindre sa capacité maximale, la Roumanie deviendra un exportateur d'énergie dans la région, surtout vers la République de Moldova, l'Ukraine, la Bulgarie et la Turquie. Etant donné que cette centrale a été entièrement construite avec des technologies occidentales et des standards élevés de sécurité, la Roumanie offre une solution rentable pour la sécurité écologique de la région, en matière d'énergie.

* *
*

Des théories très importantes considèrent que les facteurs économiques sont la cause primordiale de toutes les guerres. Certains vont même jusqu'à admettre que toutes les autres causes que l'on peut donner sont fallacieuses ou n'en sont que les motifs apparents. Ce qui est sûr, c'est que dans le cas actuel de la Roumanie, ces facteurs sont déterminants pour répondre aux conditions mises par les différents organismes mondiales ou européens pour son intégration. Et, en même temps, pour la définition et le succès de sa nouvelle stratégie de défense.

II. STRATEGIE DE DEFENSE

La Roumanie a été, au cours de son histoire, dominée par de puissants voisins, les Empires ottoman et austro-hongrois, et la Russie. Plus récemment, elle a été vassalisée tour à tour par l'Allemagne nazie puis par l'URSS. Malgré sa résistance acharnée, la Roumanie a été une proie facile, car isolée au milieu de puissances hostiles. Son allié occidental traditionnel, la France, n'a pu empêcher sa défaite devant les forces germaniques en 1917 et encore moins sa conquête par les communistes après la Seconde Guerre mondiale.

Dans ces conditions, la politique de sécurité de la Roumanie a réservé une place grandissante à l'idée suivant laquelle la capacité de défense du pays doit reposer non pas sur l'aide de l'extérieur (malgré l'appartenance au Traité de Varsovie), mais sur les facteurs matériels et spirituels propres à la Roumanie. On a pris en compte aussi la situation géographique de la Roumanie, qui suggère une convergence évidente des intérêts envers cette Porte à la fois de l'Orient et de l'Occident, où se croisent tant de chemins.

L'option pour une doctrine défensive écarta d'emblée la variante de la guerre offensive en faveur de la guerre de défense, comme unique solution raisonnable sous rapport politique et militaire et pour les conditions propres à la Roumanie, où tant de facteurs concourent à la mise en oeuvre du but proposé: la préservation de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance nationale.

Parmi les facteurs sur lesquels repose la capacité de défense de la Roumanie, le facteur géospatial a une importance particulière, car l'aspect physico-géographique du territoire de la Roumanie individualise le pays par rapport à d'autres pays du centre de l'Europe.

Ainsi, la répartition territoriale des unités de relief et le potentiel économique et démographique font naître des idées spécifiques, dont la création d'un système de défense par les propres efforts. Ce système a une structure complexe et dicte un équipement adéquat aux

conditions géospatiales du territoire de la Roumanie. Il se recommande par une grande disponibilité opérationnelle et une capacité à réaction prompte en cas d'agression. Il est souple, pour rendre possible une transition rapide de la défense à des actions offensives, une résistance ferme certains points vitaux et sur des alignements favorables, une attitude élastique, combinée aux contrecoups et aux contre-attaques par surprise, l'utilisation de formes et procédés divers de combat, afin que l'ennemi soit frappé de front comme de derrière, jusqu'à l'épuisement, toutes les fois que la situation opérationnelle et les conditions géospatiales le permettent.

Le maillon principale de défense est constitué par l'armée, qui doit coordonner ses efforts avec les forces territoriales créées suivant les particularités des différentes zones géographiques du pays. La résistance dans les zones du territoire national temporairement occupées par l'ennemi est organisée du temps de paix et unifiée au niveau national sur plusieurs variantes. Leur mission principale est le harcèlement permanent des forces principales de l'ennemi, afin de paralyser leurs mouvements.

La nécessité d'organiser, équiper et utiliser le système de forces destiné à la défense, conformément à la répartition territoriale des principales formes de relief et planimétrie (montagnes, collines, plaines, réseau hydrographique, localités, etc.) a amené l'art militaire roumain à chercher les meilleurs moyens pour mener une guerre de défense dans les conditions propres au territoire roumain. L'analyse de la distribution des unités de relief dans le territoire roumain met en lumière quelques avantages offerts par le groupement concentrique des formes de relief, et notamment par le groupement des massifs montagneux. Ainsi, la défense stratégique est possible à organiser à partir des zones de frontière, sur des alignements intermédiaires, qui rendent possibles des contre-attaques puissantes, après des regroupements des forces stratégiques en profondeur du territoire. Les Carpates Orientales, Méridionales et Occidentales forment, en raison des défilés et des vallées qui les traversent, des zones montagneuses nettement délimitées, distinctes et faciles à défendre, dont le maintien est essentiel pour le succès des actions à tous les échelons de l'art militaire- tactique, opérationnel, stratégique. L'importance stratégique des Carpates Roumaines pour une guerre de défense est donnée aussi par leur situation, à peu près centrale, car elles ne se trouvent pas à plus de 200 Km de frontière.

La nécessité d'adapter la lutte armée aux conditions géospatiales a conduit à la création et au développement d'armes et des spécialités militaires comme les chasseurs alpins, l'infanterie marine et autres. La spécialisation de certaines catégories de forces dans des actions en des milieux géographiques différents n'exclut pas la possibilité, pour toutes les troupes, d'agir en tout milieu géographique et climatique. Par conséquent, les troupes mécanisées sont bien aptes à agir dans la montagne, les chasseurs alpins peuvent combattre dans la plaine et les troupes en général sont instruites pour être capables de mener des actions de lutte efficaces dans toute condition de relief et de climat spécifique au territoire national.

Le desiderata imposé à la guerre de défense, consistant à épuiser l'ennemi, à affaiblir sa volonté de poursuivre l'agression, voire à lui faire renoncer même à ses actions pour gagner l'initiative afin de pouvoir passer à l'offensive stratégique, est réalisé tout d'abord par une opération stratégique de couverture des frontières, qui n'exclut pas l'organisation d'une défense en profondeur sur tout le territoire national. La défense est plus facile à réaliser au fur et à mesure que le centre de gravité se déplace vers les zones de montagne. Dans ces zones, compte tenu de la situation des montagnes dans l'ensemble du territoire de la Roumanie, l'organisation de la défense peut se faire en dehors du contact avec l'ennemi et parallèlement à la coordination des actions en cours dans les zones de plaine ou de plateau. Ceci imprime à la défense plusieurs particularités. Il s'agit tout d'abord du temps dont peut disposer la défense, puis du degré d'accessibilité des montagnes, donc notamment le nombre et la capacité tactique des directions de la zone de montagne qui influent directement sur la structure de la défense: le dispositif des troupes, le système de feu et l'aménagement du terrain par les troupes de génie.

Le dispositif des forces est censé assurer la stabilité de la défense en profondeur, la concentration des forces et des moyens sur les directions les plus importantes, permettre la manœuvre de feu, forces et moyens et permettre aussi d'attirer l'ennemi dans les poches à feu préparées d'avance.

La base du système de feu, dans toutes les formes de relief, est constituée par le feu de l'aviation, de l'artillerie, des lance-projectiles et des moyens de tir direct. En terrain montagneux, la concentration du feu par directions devient excessive.

Le verrouillage par le feu des voies d'accès les plus importantes, l'empêchement de la

manoeuvre de conversion ou d'encerclement des divers points d'appui et rayons de défense vitaux représentent des objectifs prioritaires dans l'art militaire roumain. La distribution des moyens du feu par unités doit assurer le succès de la lutte de défense dans des conditions d'isolement spatial ou d'encerclement, sans aide de l'extérieur, dans le but de polariser le maximum de forces possible de l'ennemi, de l'obliger à engager ses réserves dans des actions d'encerclement, en le privant ainsi de la possibilité de développement de l'offensive.

* *

*

Nous n'avons énuméré que quelques principes de base de l'art militaire roumain, à l'époque où le pays faisait partie du Traité de Varsovie. On peut facilement constater que la stratégie était de défendre le territoire national tout azimut, y compris vers l'Est, car le système de défense était circulaire. D'ailleurs, même en temps de paix, l'Armée Roumaine était composée de trois *Armées d'armes réunies*, chacune avec des responsabilités précises de défense dans sa *zone de responsabilité: de l'Ouest, de Sud et de l'Est...*

III. VERS UNE NOUVELLE STRATEGIE DE DEFENSE

*« Nous voulons simplement adhérer (à l'OTAN) pour les mêmes raisons que les Seize pensent qu'il est bon de rester membre. »
Adrian Severin, ancien ministre roumain des Affaires Etrangères*

1. Stratégie politique

Après 1989, la stratégie politique de la Roumanie a été conçue comme partie intégrante des efforts de la communauté internationale, européenne et euro-atlantique, destinés à la nouvelle architecture de sécurité sur le continent. **L'essence de la conception de sécurité est l'intégration dans les structures européenne et euro-atlantique.** Ce qui signifie pour la Roumanie la solution radicale de son unique, mais vital problème, celui auquel elle s'est confrontée depuis sa formation comme Etat moderne: le problème de son identité, intégrité et souveraineté comme partie du monde occidental, dont elle a été depuis longtemps séparée, artificiellement, par les tournants inattendus de la politique européenne.

1. 1. Un fournisseur de stabilité en Europe Centrale

Conformément à ses propres nécessités de sécurité et dans un parfait accord avec ses engagements euro-atlantiques, la Roumanie a élaboré et a poursuivi, avec esprit de suite, l'application de sa politique en Europe Centrale. Elle croit que la mesure du succès pour tous les pays de cette zone doit être l'intensité des liens qui relieront entre eux ces Etats. Trois directions importantes doivent être particulièrement remarquées.

Tout d'abord, les relations entre la Roumanie et la Hongrie, qui ont été caractérisées par un héritage douloureux de méfiance et d'inimitié, ont évolué vers un partenariat stratégique et à présent constituent les fondements de la stabilité en Europe Centrale. Le traité qui est entré en vigueur à la fin de l'année 1996, a jeté les bases d'une relation saine et durable entre la Roumanie et la Hongrie et a permis le développement d'un nombre d'initiatives significatives et de perspectives, étant évidemment en concordance avec les standards, les pratiques et les buts de la communauté euro-atlantique.

Deuxièmement, un partenariat spécial entre la Roumanie et la Pologne, ayant pour but d'assurer, en perspective, l'équilibre nécessaire entre les flancs Nord et Sud de l'Alliance.

La Roumanie et la Pologne sont deux pays en état de fournir un paquet complet de capacités de l'armée terrestre, de la marine et des forces aériennes, nécessaires pour la stabilité de la zone. Elles sont deux ancres naturelles de stabilité dans les schémas de coopération sous-régionale qui entraînent la Russie dans les zones respectives, comme le Conseil Baltique pour le cas de la Pologne et la Coopération Economique de la Mer Noire pour la Roumanie. Des projets trilatéraux entre la Roumanie, la Pologne et l'Ukraine sont activement étudiés. La Roumanie et la Pologne peuvent jouer ensemble un rôle utile dans le rapprochement de l'Ukraine des valeurs et des standards européens et dans le renforcement de ses liens avec des structures européennes et euro-atlantiques. Un schéma de coopération trilatérale est créé dans le but d'ancrer fermement l'Ukraine en Europe au bénéfice de

l'entière région, tout en incluant une future relation plus constructive avec la Fédération Russe et autres Etats ex-soviétiques. Le Traité signé entre la Roumanie et l'Ukraine, le voisin le plus grand de la Roumanie, établit un cadre légal et solide des relations entre les deux pays.

Enfin, de bonnes relations avec la Bulgarie, avec laquelle la Roumanie cherche à multiplier les contacts politiques et économiques, afin de dépasser en commun les difficultés économiques avec lesquelles elles se confrontent.

Traditionnellement, tout au long de l'histoire, la Roumanie a eu de bonnes et amicales relations avec la Yougoslavie. Après le conflit de 1991 et le démantèlement de la fédération, la Roumanie a développé une politique de relations amicales et de coopération avec tous les Etats de l'ex-Yougoslavie. Elle a appuyé fermement le processus de paix en Bosnie et Herzégovine et dans d'autres zones de l'ex-Yougoslavie.

Les relations entre la Roumanie et la République de Moldova sont d'une nature spéciale, grâce à l'histoire, à la langue et à la culture communes. Le but des deux pays, c'est l'édification d'un espace culturel et économique commun, ainsi que l'intégration des deux Etats dans les structures européennes.

En Roumanie, 10% de la population appartient aux minorités nationales. La plus nombreuse est celle hongroise: 7% du nombre total d'habitants.

La protection des minorités nationales et d'autre nature est garantie par des dispositions constitutionnelles, législatives et institutionnelles. La Constitution de la Roumanie prévoit que « *La Roumanie est la patrie commune et indivisible de tous ses citoyens, sans aucune discrimination de race, origine ethnique, langue, religion, sexe, opinion, option politique, propriété ou origine sociale* ». La Constitution autorise les organisations des citoyens appartenant aux minorités nationales qui n'obtiennent pas le nombre de votes nécessaires pour être représentés au Parlement, de se faire représenter par un député. La politique de l'Etat est d'assurer la protection adéquate des droits des personnes appartenant aux minorités, comme la plus adéquate moyen capable de prévenir des disputes et des conflits ethniques. Relévant pour l'état actuel du niveau d'assurance de la protection des minorités nationales, c'est la participation aux structures locales et centrales de gouvernement d'un nombre important de représentants de l'UDMR (l'Union Sociale-Démocrate des Hongrois de Roumanie): 2 ministres, 7 secrétaires d'Etat, 2 préfets et 8 préfets-adjoints.

1. 2. Un créateur de consensus dans le sud-est européen

La Roumanie se trouve dans la position unique de pouvoir jouer un rôle actif dans la zone encore troublée du sud-est de l'Europe et des Balkans.

Les relations historiques constantes de bon voisinage de la Roumanie avec l'ancienne Fédération de Yougoslavie et, à présent, avec tous ses Etats successeurs, ont créé la possibilité que la Roumanie contribue constructivement à la solution pacifique des conflits de ces pays. Concrètement, tout au long de la crise yougoslave et des récents événements d'Albanie, la Roumanie a prouvé sa capacité d'agir en tant que facteur de stabilité pour la zone du sud-est de l'Europe.

Les relations traditionnelles excellentes de la Roumanie avec deux Etats membres de l'OTAN- la Grèce et la Turquie- qui ont des relations complexes, font que son influence positive dans le climat politique balkanique soit un fait réel. En s'abstenant des initiatives retentissantes à son propre compte, la Roumanie a patiemment et calmement oeuvré, lors des différents contacts et actions concrètes, afin de promouvoir le consensus et une approche pragmatique des problèmes réels et complexes de la région.

1. 3. La coopération régionale

La Roumanie participe à quelques projets multilatéraux de développement de la coopération régionale, les plus importants étant:

- La Coopération Economique de la Mer Noire (CEMN);
- L'Initiative Centrale-Européenne (ICE);
- L'Accord de l'Europe Centrale pour le commerce libre.

Etant donné la proximité de la Péninsule Balkanique, la Roumanie a manifesté son intérêt dans quelques initiatives de renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la coopération économique dans la zone et une échelle plus large en Europe Centrale et du Sud-Est où même

y participer. Il faut mentionner spécialement l'initiative de l'UE pour un Pacte de stabilité régionale et une Nouvelle Approche régionale de l'UE, toutes les deux lancées par la France.

Etant donnée son attitude géopolitique dans l'environnement du centre et du Sud de l'Europe, il n'est donc surprenant que tous les Etats membres de l'OTAN appartenant au flanc Sud et notamment la France aient déclaré leur appui pour la candidature de la Roumanie à l'admission dans l'Alliance.

2. L'option pour l'OTAN

En Roumanie, depuis la chute du régime communiste, assurer la sécurité du pays est devenu une préoccupation naturelle. La Roumanie considère l'élargissement de l'Alliance Atlantique plutôt une tendance logique vers la reconstitution de l'unité naturelle de l'Europe, qu'une expansion vers l'Est d'un bloc militaire. Pour la plupart des pays de l'Europe Centrale, y compris la Roumanie, le rapprochement des structures politiques, économiques et de sécurité de l'Occident est estimé comme un retour, après une interruption imprévue d'un demi-siècle, dans la famille des nations démocratiques.

Cette option est tout aussi ferme que naturelle. C'est ferme, étant donné que, dans l'opinion de la classe politique roumaine et du reste de la société, l'OTAN a prouvé - durant presque un demi-siècle - la capacité de garantir la sécurité de ses Etats membres, d'établir des relations entre eux et de protéger la prospérité économique et les réalisations démocratiques sous le règne de la loi. C'est une option naturelle, parce que du point de vue historique, la Roumanie a été liée aux pays de l'OTAN par d'anciennes traditions, par des modèles culturels et de civilisations communs, tout en partageant les mêmes valeurs démocratiques.

2. 1. La politique de défense et de sécurité fondée sur l'appartenance à l'OTAN

La vocation de la Roumanie est de stabilité régionale et de paix. Elle voit l'accession à l'OTAN dans une double perspective: premièrement assurer la sécurité nationale et, deuxièmement le développement de la confiance et de la coopération régionale. Au début de l'année 1991, la Roumanie a décidé de solliciter la qualité de membre de l'OTAN. Conformément à cette décision, l'entière politique de défense et de sécurité a été élaborée de manière à réaliser cet objectif stratégique, d'adhésion à l'OTAN en tant que membre à pleins droits.

2. 2. La dimension militaire

Tenant compte du fait que l'entière stratégie de défense du pays est centrée autour de la future qualité de membre de l'OTAN, la révision de la doctrine du pays a été fondée sur le partage des rôles, des risques, des responsabilités, des bénéfices et des obligations d'une sécurité commune et d'une défense commune. La réforme des forces armées roumaines a été conçue de manière à réaliser la compatibilité avec l'OTAN et à atteindre les standards d'interopérabilité. Le but principal de la réforme est d'édifier un système militaire national correspondant aux standards des sociétés démocratiques et de l'Etat de droit, qui remplisse les critères d'efficacité et de modernité spécifiques aux forces armées des pays membres de l'OTAN. La participation de la Roumanie aux activités du Partenariat pour la Paix et aux programmes bilatéraux de coopération avec les pays membres de l'OTAN a été particulièrement importante pour l'évolution de ce processus.

La force militaire. En 1995 on a lancé un programme de modernisation, conforme aux standards de l'OTAN, nommé *Forces Armées - 2000*. La force militaire a été réduite de 41 000 officiers et soldats. Jusqu'en 2000, le total des effectifs doit descendre à 195 000.

Préparation des militaires dans l'esprit de la doctrine de l'OTAN. Dans le processus de réalisation d'un nouveau système doctrinaire, les traditions militaires nationales sont réévaluées en vue d'incorporer progressivement les valeurs fondamentales de la doctrine militaire de l'OTAN.

L'instruction des forces armées est réalisée conformément aux missions que les services, les commandements et les unités doivent entreprendre dans les conditions de paix, de crise ou de guerre.

Les forces qui doivent agir dans une situation de crise sont entraînées à repousser une attaque surprise, à défendre les localités importantes, à protéger et à aider la population civile, à assurer un appui en vue de mobiliser les principales forces pour la guerre. Une partie de ces forces sont entraînées à appuyer les opérations humanitaires et de maintien de la paix qui se

déroulent sous la protection des Nations Unies. D'autres unités sont entraînées à participer aux missions spéciales dans le cadre du programme de partenariat, telles que les missions de combat, les missions de l'OTAN de maintien de la paix ou des opérations humanitaires dans le cadre de l'OSCE.

L'un des éléments fondamentaux, significatif pour l'état actuel de réorganisation des forces militaires roumaines, est la participation de la Roumanie au Partenariat pour la paix. Celle-ci a occasionné le lancement de nombreux programmes d'instruction, pour les officiers et les cadres de commandement, destinés à atteindre la compatibilité et l'interopérabilité quant au raisonnement, la stratégie et la doctrine militaire tant en ce qui concerne les procédures de coopération que celles de communication en général, et, en particulier, la communication militaire, les langues étrangères et les signaux conventionnels.

Les officiers roumains sont régulièrement envoyés dans des unités de préparation et d'entraînement en France, aux Etats Unis, en Allemagne, en Italie, en Grande Bretagne, au Canada, au Portugal, au Danemark, en Norvège, en Autriche, en Finlande et en Suède. Plus de 700 officiers ont suivi des cours des langues étrangères, d'Etat Major, d'instruction spéciale, organisés dans les pays de l'OTAN. Le système d'enseignement militaire roumain assure un haut degré de préparation pour les officiers, qui suivent des cours de 4 ans de l'Académie pour devenir commandants des sous-unités. Après la fin des études, les jeunes officiers suivent pour une année les cours d'écoles d'exercices militaires. Ensuite, pour devenir commandants d'unités, les officiers suivent les cours de l'Académie des Hautes Etudes Militaires, pendant 2 années. Le niveau d'instruction des officiers et des troupes s'est considérablement amélioré lors de la participation aux exercices multi-nationaux du Partenariat pour la Paix, aux missions de maintien de la paix au Moyen Orient, en Afrique et aux missions d'implémentation de la paix en Bosnie et en Albanie.

L'interopérabilité. En 1995, la Roumanie s'est jointe au processus de Planification et de Révision du Partenariat pour la Paix (PARP), initié par l'OTAN, qui vise la réalisation de l'interopérabilité de toutes les forces coopérant dans le cadre de PpP. Les forces armées roumaines ont créé une série des unités, dans toutes les armes, ainsi que des terrains d'instruction, au niveau des standards de l'OTAN.

La dotation des forces armées roumaines en technologie militaire a dépendu seulement dans une petite mesure des partenaires de l'ancien Traité de Varsovie. La plupart de la technologie militaire a été assimilée et produite dans le pays. En conséquence, la structure et l'équipement de l'industrie de défense de la Roumanie peuvent aisément être adaptés aux exigences de la coopération avec les Etats membres de l'OTAN dans le domaine de la production de technologie militaire. Une série de compagnies occidentales importantes ont manifesté l'intention de participer au programme de privatisation de certaines unités industrielles d'armement roumaines. Des relations de coopération se sont établies avec des compagnies comme: Thomson, Matra, CAC Systems, Euro-Missile (France), Textron, IBM, HP, Silicon Graphics, Litton, Lockheed Martin (U.S.A.), Mauser, Krauss-Maffei, MTU, Daimler-Benz (Allemagne) etc.

Force de Réaction Rapide. Dans le cadre des forces armées, un rôle important est joué par la Force de Réaction Rapide, en train de devenir opérationnelle. Elle va inclure des unités spécialement entraînées et modernisées d'infanterie, de blindés, d'aéroportées, de chasseurs alpins, de reconnaissance et d'artillerie appuyées par des unités appartenant aux forces aériennes et navales. Ces unités, estimées à atteindre 20 000- 30 000 militaires, dispersées sur des zones d'opérations, seront à la disposition de l'Etat Major pour intervenir dans une situation de crise lors des missions des Nations Unies de maintien de la paix. Cette force aura un haut degré d'interopérabilité avec les forces de l'OTAN et disposera d'une capacité de dépôt sur le territoire national. La première pareille unité de ce type est devenue opérationnelle au mois de février 1997.

D'ailleurs, la stratégie des actions rapides gagne du terrain en Roumanie, dans les conditions où la guerre traditionnelle, déclarée, avec des belligérants bien connus, avec des fronts constitués, a laissé sa place aux confrontations dans le plan des technologies performantes, surprenantes, inconnues, sans aucune situation précise et qui peut éluder le contrôle. Pour les Roumains, la nécessité d'aborder systématiquement la stratégie des actions rapides comme une stratégie pour l'avenir et d'appliquer ses principes, s'impose.

3. Des soucis géopolitiques et géostratégiques

De toute évidence, au niveau du citoyen, l'intégration de la Roumanie dans l'OTAN, toute comme dans l'Union Européenne et l'Union de l'Europe Occidentale est appréciée comme une preuve fondamentale de la légitimité de ses aspirations de faire partie du monde démocratique. L'été 1997, la Roumanie avait rempli tous les critères pour l'adhésion à l'OTAN. L'assimilation de la Roumanie aux pays qui ne se sont pas qualifiés pour l'adhésion à l'OTAN dans la première vague a été considérée par le grand public comme une discrimination et cela à juste titre, car la Roumanie a été séparée au moins pour deux ans du groupe des pays et de l'espace stratégique auquel elle appartient de manière naturelle. Par voie de conséquence, une crise politique a déjà fait son apparition en Roumanie, mettant en difficulté une classe politique profondément attachée aux valeurs occidentales.

La Roumanie a fondé sa prestation dans le cadre des négociations de Vienne concernant le Traité FCE sur l'hypothèse de son adhésion dès le début de son élargissement. A ce moment, elle se trouve désavantagée par rapport à certains pays de cette zone, car elle a été classifiée, au début des années '80, comme un pays de « second échelon » et non « de première ligne » de l'ancien Traité de Varsovie et traitée en conséquence. Or, à présent, ces pays sont, à peu près, membres de l'OTAN.

Si la Roumanie ne se trouve parmi les Etats avec lesquels commencera le processus d'élargissement de l'OTAN dans une deuxième vague, sa position concernant la modernisation du Traité FCE devra être revue d'une manière substantielle, conformément aux exigences légitimes de sa sécurité nationale. La stratégie de défense devra être réanalysée dans son ensemble, suite à la disparition de l'hypothèse de défense collective dans le cadre de l'OTAN.

La Roumanie attend la « deuxième vague » de l'élargissement de l'OTAN. Une éventuelle nouvelle exclusion de la Roumanie pourrait rompre l'équilibre stratégique de cet espace, en déclenchant ainsi, presque inévitablement, des effets majeurs pour la sécurité régionale et sous-régionale. Car, la fragmentation de l'espace de sécurité de l'Europe Centrale a précédé plusieurs fois l'apparition des tensions ou des conflits majeurs en Europe. Après le sommet de Madrid, la Roumanie n'est pas restée les bras croisés, et elle cherche avec toutes ses forces de se soustraire de cet espace géopolitique dangereux, des pays non-appartenants aux structures de sécurité, car plein de risques et de menaces majeures vue son interposition entre deux pôles puissants. La réforme fait des progrès et elle bénéficie du support populaire. Le message que la Roumanie cherche à transmettre à ses partenaires occidentaux est qu'elle est prête à faire une offre difficile à rejeter. Elle est convaincue que l'intégration de ses voisins dans une première vague dans l'OTAN et par voie de conséquence dans l'Union Européenne n'est qu'une première phase d'un processus inexorable d'intégration européenne. Face aux grands dossiers tels que l'élargissement de l'Union européenne ou celui de l'Alliance atlantique, la Roumanie est fondée à demander un traitement égal à celui des autres Etats d'Europe centrale. Car il faut comprendre ces pays comme un ensemble, et non comme des partenaires isolés.

IV. CONCLUSION

Les dernières 8 années, le système démocratique roumain a mûri constamment. Ce processus se reflète dans la consolidation des institutions spécifiques de l'Etat de droit et dans le développement de certaines formes avancées de démocratie. Les droits et les libertés fondamentales de l'homme sont parfaitement respectés. Le pluralisme politique est devenu une réalité.

La Roumanie a enregistré des progrès significatifs dans la voie de l'établissement d'un cadre institutionnel et légal de fonctionnement d'une économie de marché: les actuels programmes de restructuration et privatisation jouissent de l'approbation et de l'appui des institutions financières multinationales.

En dépit de son lourd héritage historique, notamment le pacte Ribbentrop-Molotov, qui a imposé l'annexion de la Bessarabie et de la Bucovine du Nord à l'Empire Soviétique, aucun parti politique roumain responsable ne se prononce aujourd'hui en faveur de la révision des frontières acceptées sur le plan international. La Roumanie a le courage et la volonté de surmonter les blessures historiques et n'a pas de prétentions territoriales à l'égard d'aucun Etat. Les Roumains qui vivent en dehors des frontières sont encouragés d'être citoyens loyaux à leur pays actuel tout en gardant leur identité ethnique, culturelle et linguistique. La Roumanie a de bonnes relations avec tous ses voisins. La Roumanie prouve sa capacité de constituer un facteur de stabilité dans la zone de l'Europe Centrale et de sud-est, ainsi que dans le contexte international plus large.

Ses soucis géopolitiques et géostratégiques sont normaux, dans les conditions où, sur le continent européen, la grande majorité de pays fait partie d'une structure collective de sécurité. La Roumanie a vécu peu de moments dans son histoire où le peuple a eu la possibilité de s'exprimer sur des questions importantes concernant la sécurité nationale. La plupart des « options de sécurité » lui ont été imposées par des intérêts extérieurs changeants durant les deux guerres mondiales et la Guerre froide. Cette fois-ci, dans le contexte d'un environnement complexe, l'option en faveur de l'OTAN a pour la Roumanie un aspect militaire, ainsi qu'un aspect de sécurité, tous les deux visant le maintien du pays dans l'ensemble géopolitique du centre de l'Europe. A ces deux aspects s'ajoute un autre, d'une importance peut-être plus profonde, visant **le renforcement de la Roumanie en tant qu'Etat démocratique.**

